

COMMUNE DE 1320 BEAUVECHAIN

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE : PROJETS DE « PLAN D'EXPLOITATION DES ÉOLIENNES » ET DE « PLAN RELATIF À L'ACOUSTIQUE DES ÉOLIENNES » - PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PLANS ET PROGRAMMES
(CODE DE L'ENVIRONNEMENT – LIVRE I^{ER})

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège Communal informe la population qu'une enquête publique est organisée, sur l'entité, à la demande du Gouvernement wallon :

Date d'affichage	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Personne de contact
10 février 2020	17 février 2020	Administration communale de Beauvechain au service environnement, Place communale, n° 3, le 02 avril 2020 de 11h30 à 12h00	Vincent Bulteau, Conseiller en environnement Tél. : 010/ 86.83.13

Les documents sont consultables à l'Administration communale de Beauvechain, Place Communale, 3 à 1320 Beauvechain, à partir de la date de début jusqu'à la date de fin de l'enquête publique, chaque jour ouvrable pendant les heures de service : du lundi au vendredi de 9h à 12h, et le mercredi de 13h30 à 16h00.

La permanence peut être prolongée le mercredi jusque 20h. En ce cas, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Monsieur Vincent Bulteau, Conseiller en environnement, tél : 010 86 83 13, courriel : environnement@beauvechain.be.

À défaut, la permanence est supprimée.

Le dossier est également consultable sur le site Internet de la commune ou sur Internet via le lien suivant : <http://environnement.wallonie.be/plan-exploitation-eoliennes/>

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le Conseiller en environnement, Monsieur Vincent BULTEAU ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé souhaitant formuler des observations écrites électroniques a accès au formulaire prévu à cet effet sur le lien <http://environnement.wallonie.be/plan-exploitation-eoliennes/>. A défaut, le formulaire PDF imprimable sur format papier, téléchargeable via l'adresse Internet susvisée, peut être envoyé dûment complété (pour le 02/04/2020 au plus tard) à l'administration communale ou encore à l'administration régionale à l'adresse suivante :

Plan d'exploitation des éoliennes et plan relatif à l'acoustique des éoliennes
Via courriel : plan-exploitation-eoliennes@spw.wallonie.be ou par courrier : Service Public de Wallonie Agriculture, Ressources Naturelles, et Environnement – SPW ARNE Département de l'Environnement et de l'Eau – Département des politiques européennes et des accords internationaux Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES

Beauvechain, le 04/02/2020.

Par le Collège,

La Directrice Générale,

La Bourgmestre f.f.,

Delphine VANDER BORGHT

Brigitte WIAUX
1ère Echevine